



UNSA-Infos - Numéro 483 - 15 septembre 2009

<http://www.unsa.org/>

## **Intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA**

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 8 septembre 2009 dans la continuité de l'intersyndicale initiée depuis octobre 2008 et sur la base de la déclaration commune du 5 janvier 2009 et du communiqué commun du 25 mai 2009.

Quoiqu'en disent les augures sur la sortie de la crise, les dégâts économiques et sociaux s'aggravent, ce qui rend d'autant plus urgentes les réponses en matière d'emploi et de lutte contre les inégalités, alternatives aux choix patronaux et gouvernementaux actuels.

C'est pour cela qu'elles conviennent de continuer à agir ensemble, notamment auprès des salariés pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et territoires.

Les organisations syndicales réunies ont convenu de poursuivre le travail commun, engagé depuis un an, d'analyses, de propositions et d'actions.

Elles décident de se retrouver le 28 septembre dans les locaux de l'UNSA et souhaitent que les 8 organisations syndicales soient présentes.

Le 7 octobre est la journée mondiale de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de Confédération Syndicale Internationale.

Les organisations syndicales appellent les salariés à y participer massivement, selon des modalités qu'elles préciseront.

### ***Un emprunt national pour créer les emplois de demain***

L'UNSA a approuvé le principe d'un emprunt national afin de financer de grands projets d'avenir. La France doit investir pour augmenter son potentiel de croissance et créer des emplois. Il est important que, dans un contexte de crise profonde, l'État soutienne l'investissement.

L'UNSA, avec la Confédération européenne des syndicats (CES), milite pour un vaste plan de relance européen financé par l'emprunt, capable d'insuffler un nouvel élan en faveur de la croissance et des emplois. Cette revendication est au cœur du nouveau Deal social rappelé dans la déclaration de Paris de la CES (28 mai 2009). En l'état actuel, l'Union européenne ne l'a pas reprise. C'est donc dans ce contexte que nous évaluons la proposition d'un emprunt national.

Ce dernier doit être le plus efficace et le moins coûteux possible.

L'UNSA considère que cet emprunt doit aller à des investissements productifs créateurs d'emplois. Il doit permettre notamment de relever le défi de l'économie de la connaissance que la stratégie de Lisbonne a déjà fixé pour l'Europe, et celui d'une économie pauvre en carbone pour lutter contre le changement climatique. Il est essentiel que notre pays améliore sa compétitivité et que sa croissance ne repose plus, avant tout, sur la demande intérieure.

L'UNSA va suivre avec attention les travaux de la commission chargée de réfléchir sur les priorités d'investissement qui doit déposer son rapport avant le 1er novembre prochain.

## ***Clermont-Ferrand : le tribunal administratif donne raison à l'UNSA***

Le 21 août, le maire de Clermont-Ferrand ayant refusé les listes de candidats que voulait déposer l'UNSA pour les élections aux commissions administratives paritaires, au comité technique paritaire et au comité hygiène et sécurité, l'UNSA a déposé un recours devant le tribunal administratif. Celui-ci a conclu, le 11 septembre, à la recevabilité des listes UNSA et annule les décisions du maire « dès lors que l'UNSA remplit la condition (alternative) d'occupation d'un siège au sein de chaque comité supérieur de la fonction publique. Les listes de candidats déposées par l'UNSA doivent être déclarées recevables. »

Par conséquent, le maire de Clermont-Ferrand est condamné à 1.000 euros au titre des frais de justice.

Bien évidemment, l'UNSA se félicite de voir reconnus ses droits et débouté « l'arbitraire municipal » et enregistre avec satisfaction que les incohérences de la mairie de Clermont et de son conseil n'aient pas échappé au tribunal.

## ***France Télécom : l'UNSA et la CGC/CGE demandent à l'Etat d'intervenir***

Les deux syndicats ont réclamé un "geste fort" à l'État pour aider le groupe en pleine mutation, après le nouveau geste désespéré d'une salariée qui s'est jetée de la fenêtre de son bureau situé au 4e étage d'un immeuble parisien.

"Nous n'interpellons plus la direction de France Télécom, mais nous interpellons le gouvernement français, dans la mesure où c'est le principal actionnaire et le principal employeur du groupe, il faut qu'il intervienne.

Quelles que soient les qualités des réponses émises par l'entreprise, il est évident que ce n'est pas suffisant, il n'y a pas eu d'effet d'annonce suffisamment fort. Nous réclamons un plan de pré-retraites à l'Etat en bonne et due forme".

## ***L'accueil des jeunes enfants : premier sujet du Haut Conseil de la Famille***

Le Haut Conseil de la Famille s'est réuni le 10 septembre dans sa forme initiale (retour des organisations syndicales qui avaient boycotté les réunions suite au désaccord sur la composition du HCF)

Le HCF a adopté une liste de grands thèmes de travail : accueil des jeunes enfants, vie quotidienne des familles avec des enfants et des adolescents, solidarités familiales, prise en compte du fait familial dans le milieu professionnel ...

D'ores et déjà, le Premier ministre souhaite que le HCF consacre les premières séances à la problématique de l'accueil des jeunes enfants sous l'angle des congés parentaux d'une part et des modes de gardes individuels et collectifs, d'autre part.

Ce sujet complexe ne pourra pas faire l'économie de l'implication du monde de l'entreprise dans cette problématique. En effet, l'offre de structures d'accueil, tout comme la formation des salariés au retour dans l'emploi après la période consacrée aux enfants, doivent faire partie des négociations obligatoires annuelles afin que la conciliation des temps de vie professionnelle-vie familiale devienne réalité.

## ***Bonification d'un an par enfant pour les femmes fonctionnaires***

Éric Woerth, ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la réforme de l'État, a réuni le 3 septembre 2009, les organisations syndicales de fonctionnaires pour évoquer le dossier de la bonification d'un an par enfant, attribuée actuellement aux mères et aux pères fonctionnaires, parents d'enfants nés ou adoptés avant le 1er janvier 2004, sous réserve d'une interruption de la vie professionnelle. Cette condition pose problème à la Commission européenne qui a transmis au gouvernement français un avis contestant ces nouvelles modalités de bonification (mises en œuvre suite à la réforme de 2003), l'obligation d'arrêt de vie professionnelle excluant de fait la majorité des pères de famille. Toutes les organisations présentes ont souligné l'importance de cette bonification pour le calcul de la retraite des mères de famille et la nécessité de la maintenir. En effet, malgré l'égalité des salaires hommes-femmes, à poste équivalent, la disparité des pensions reste encore flagrante (environ moins 40% pour les femmes).

## ***G20, les syndicats se battent pour l'emploi***

Les organisations membres de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, dont l'UNSA, ont pris position en vue de la nouvelle réunion du G20 à Pittsburg (USA) les 24-25 septembre prochain. Les Chefs d'Etat et de gouvernement doivent y décider des dispositifs de régulation pour éviter une nouvelle crise. Les syndicats font de l'emploi leur revendication centrale en prenant appui sur le « Pacte mondial pour l'emploi » de l'OIT, adopté avec le fort soutien de toutes les parties prenantes lors du sommet annuel de juin dernier. Les tenants des politiques ultralibérales n'ont pas désarmé. A l'exemple de l'OCDE qui considère que les aides aux chômeurs ont été « économiquement non rentables » car elles les ont dissuadés d'accepter les emplois restés vacants ! Elle a conclu que si la reprise intervenait plus vite que prévu, ce serait la preuve de l'inutilité des politiques de relance...